

Âges de la vie féminine et relations intergénérationnelles au Burkina Faso

Virginie Vinel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/leportique/1803>

ISSN : 1777-5280

Éditeur

Association "Les Amis du Portique"

Édition imprimée

Date de publication : 5 juin 2008

ISSN : 1283-8594

Référence électronique

Virginie Vinel, « Âges de la vie féminine et relations intergénérationnelles au Burkina Faso », *Le Portique* [En ligne], 21 | 2008, mis en ligne le 05 juin 2010, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/1803>

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.

Tous droits réservés

Âges de la vie féminine et relations intergénérationnelles au Burkina Faso

Virginie Vinel

- ¹ Les âges de la vie féminine, chez les Moose ¹ du Burkina Faso, se divisent en quatre temporalités, qui recouvrent à la fois des tâches, des comportements, des espaces et des modes relationnels : l'enfance, la jeunesse, l'âge de mère et d'épouse, et la vieillesse. Nous explorerons les relations entre les trois catégories d'âges dans lesquelles les rôles féminins se construisent et s'affirment, de la jeunesse à la vieillesse ². À travers la construction sociale de ces trois âges, nous mettrons en avant les relations intergénérationnelles dans leurs rapports aux apprentissages, aux contraintes et à l'affectif. Les modes corporels des rapports d'âges seront l'objet d'une attention particulière.
- ² L'étude réalisée dans deux villages de la Province du Boulkiemdé a porté sur deux groupes sociaux, les Nakoomse, c'est-à-dire anciennement les nobles du village, proches de la chefferie, et des Sikoomse. Les Nakoomse rencontrés résident au centre d'un gros bourg, carrefour routier et sous-préfecture, qui connaît de forts changements sociaux. Les Sikoomse ³ observés, restent des agriculteurs, subsistant par la culture du mil et des sorghos, et par des subsides envoyés par les émigrés. Les deux groupes, de langue moore, suivent un mode de filiation patrilinéaire et une résidence virilocale. La particularité des Sikoomse réside dans leurs pratiques culturelles : une initiation propre excluant la circoncision et l'excision – aujourd'hui peu pratiquée dans les villages étudiés – et un culte funéraire organisé autour des masques et d'un « fétiche ».
- ³ À l'époque de l'enquête, les mariages restaient dans leur majorité arrangés et polygynes chez les Sikoomse, bien que plusieurs jeunes de la nouvelle génération notamment convertis à l'Islam ou au Christianisme tendaient à s'en émanciper ⁴. Les Nakoomse du bourg ont abandonné les mariages arrangés.
- ⁴ Les Sikoomse vivent dans des enclos familiaux, composés généralement d'un ménage monogame ou polygyne (de deux à cinq épouses) parfois étendu à un parent vieillissant

(mère, co-épouse de mère, ou père), à des enfants confiés, ou à des femmes en rupture de mariage. La composition d'un enclos familial s'avère dynamique, toujours en mouvement selon le retour des fils émigrés en ville ou dans des pays limitrophes, la rotation des naissances, des mariages et des décès, le va et vient d'enfants confiés⁵ ou de parents en visite. Par ailleurs, les enclos familiaux organisés en quartier forment des agglomérats dont les membres entretiennent des relations quotidiennes. Le quartier de Nakoomse est composé d'un ensemble d'enclos familiaux construits autour de la cour du chef. Plusieurs sont dirigés par des femmes, et l'un d'entre eux abrite les anciennes épouses du chef décédé. Le quartier comprend aussi des habitants étrangers au lignage du chef.

- 5 Dans ces contextes, trois ou quatre générations d'hommes, de femmes et d'enfants interagissent constamment. Bien que non ségrégués, les hommes et les femmes, dès leur jeunesse, jouent des rôles sociaux, effectuent des tâches, et suivent des devoirs et droits très sexués. Dans ces espaces partagés, les rapports d'âges ordonnent les relations féminines. Ainsi, les femmes se définissent moins en tant que belle-mère ou co-épouse qu'en nommant les groupes d'âge de l'espace social quotidien : les « jeunes filles » (sing. : *pugsada*, plur. *pugsadba*), les « co-épouses » (sing. : *pugto*, plur. : *pugtaaba*), les « vieilles femmes » (sing. : *pugyānga*, plur. : *pugyāase*). Les relations entre ces trois groupes d'âges s'articulent entre contrôle et apprentissages, respect et obligations, contrainte et affection.

1. Les jeunes filles et leurs « mères »

- 6 Les jeunes filles vivent en contact constant avec leurs sœurs et leurs demi-sœurs, leurs cousines⁶ des enclos voisins, leur mère, les co-épouses de mères et les femmes des cours voisines – qui sont aussi des « mères » dans la terminologie moore – les « vieilles femmes » et, pour certaines, leur grand-mère. La jeunesse masculine ou féminine représente une catégorie d'âge reconnue socialement, mais elle ne s'apparente pas à l'adolescence des sociétés occidentales⁷ : les jeunes vivent au sein de la société des adultes et leurs activités, en dehors des moments de liberté spécifiques, s'en différencient peu. La scolarisation introduit des changements, mais n'empêche pas la participation des enfants aux travaux domestiques et agricoles.
- 7 Le lien mère/fille paraît particulièrement sollicité pour l'apprentissage des techniques domestiques, alors que la communauté de vie avec les différentes générations opère davantage dans l'intégration du modèle marital et de la sexualité.

Devenir jeune fille

- 8 Le passage au statut de jeune fille suit un processus de deux ou trois années, entre douze et quatorze ans, pendant lesquelles les fillettes abandonnent peu à peu leur condition d'enfant pour adopter les attitudes et les tâches propres aux jeunes filles. Les rites d'initiation des Nakoomse (*bāongo*) marquaient ce passage d'âge, mais ils ont disparu, et les Sikoomse étudiés ne le pratiquaient pas⁸. Le passage à l'âge de jeune fille ne correspond pas non plus explicitement aux premières menstrues bien qu'elles y participent en en faisant des jeunes filles nubiles aux yeux des hommes. Ainsi, les premières menstrues sont-elles cachées au père de la jeune fille afin qu'il ne la marie pas immédiatement. Devenir jeune fille est donc un processus dans lequel les petites filles (*bip ugla*) prennent progressivement les parures et le travail des jeunes filles.
- 9 Cette période de la vie féminine présente une double face. D'un côté, les jeunes filles jouissent d'une certaine liberté qui leur permet de se consacrer à elles-mêmes. La parure, les soins du corps⁹, la coquetterie, le badinage avec les garçons et les activités économiques personnelles (confectionner des mets ou de la bière de mil pour la vente)

occupent ainsi leurs temps libres. D'un autre côté, les jeunes filles poursuivent leur apprentissage des rôles féminins : elles acquièrent les techniques pour piler et moulinier le mil, confectionner le repas ¹⁰, préparer la bière de mil et exécuter les travaux agricoles. Les jeunes filles de plus de quinze ans assurent ainsi une grande part des travaux domestiques et agricoles. Ces apprentissages se trouvent au cœur de leurs rapports avec la génération supérieure.

Apprentissages des techniques et des rôles d'épouse

- 10 La mère est la responsable principale de l'éducation de ses filles tant au niveau des apprentissages des techniques féminines que des obligations de futures épouses. Si les fils sortent de la sphère féminine autour de 7-8 ans, les filles résident dans la case-chambre de leur mère jusqu'à leur mariage – qui acte leur départ de la cour parentale – et relèvent de sa responsabilité. Ainsi, une mère sera tenue responsable de l'attitude déviante de ses filles, qu'il s'agisse d'une accusation de paresse ou de la révolte contre un mariage arrangé. Une fille qui refuse un époux expose sa mère à la répudiation.
- 11 Il existe donc une forte intrication des destinées des mères et des filles. Les premières impriment dans le corps et les pensées de leurs descendantes le rôle d'épouse et de mère. Une continuité des corps maternels et filiales est observable, à la fois dans le fait que mères et filles dorment ensemble, mais aussi dans la gestuelle propre à chaque technique domestique qu'elles exécutent ensemble.
- 12 Dans l'ensemble des techniques acquises, la préparation des repas est l'une des tâches les plus significatives car elle est associée à la fonction nourricière de la femme, mais aussi à la sexualité. Ainsi, la norme ¹¹ prescrit que l'épouse qui confectionne le repas passe la nuit avec le mari. L'épouse préférée est aussi celle qui « prépare souvent à manger à son mari pour qu'il ait le ventre bien rempli ». La dernière étape de la préparation, cuire la pâte de mil, s'exécute dans la courette ou la case de l'épouse, le lieu personnel de la femme. Le premier essai est un temps fort pour la mère et la fille.
- 13 Le rôle éducatif des mères s'étend au contrôle des sorties, et aux flirts avec les garçons, que les mères doivent réprimer. La mère est ainsi tenue responsable si sa fille ne se marie pas vierge, mais chez les Sikoomse, cette faute n'empêche pas le mariage ¹². Les mères m'ont été décrites comme relativement permissives pour leurs activités de temps libres de jour. Le père est présenté comme davantage coercitif et exerce son contrôle sur les sorties nocturnes. Les relations avec la génération supérieure sont aussi empreintes d'affection.

L'ambivalence affective

- 14 Lorsque les mères sont interrogées sur la préférence qu'elles portent à l'un ou l'autre sexe de leur progéniture, elles répondent au premier chef : les garçons. Les paroles suivantes en éclairent la logique :
- Je veux des garçons. Si ta maison est abîmée, ton fils va la réparer. La fille, tu la donnes à son mari. Si son père devient vieux, le garçon reste. Il va te donner une maison – Moi : « Mais, les filles vous aident ? » Elle répond : « Les jeunes filles vont partir chez leur mari.
- 15 La préférence pour les garçons reflète l'organisation sociale, patrilinéaire et patrilocale, qui conduit les filles à quitter la maison familiale pour rejoindre celle de leur mari, et institue les fils comme les héritiers du lieu d'habitation. C'est le père, puis le mari, et enfin, le fils qui confèrent la résidence à une femme. Une femme sans fils (réel ou confié) risque une situation instable dans sa vieillesse.

- 16 C'est aussi une attitude socialement prescrite de préférer les piliers du système patrilignager, alors que les filles restent affectivement très proches de leur mère, y compris après leur mariage. En effet, la majeure partie des filles sont mariées dans une aire géographique restreinte et sont des aides réelles, apportant eau, bois, ingrédients, soutien moral à leur mère âgée.
- 17 La relation mère-fille est donc marquée par ce sceau de l'ambiguïté, celui d'être à la fois la relation socialement moins valorisée (par rapport à la place du fils) et la plus étroite. Outre la proximité dans le travail, mères et filles entretiennent des liens de connivence. Dans l'intimité de la case, avant de s'endormir, elles s'échangent leurs impressions de la journée, commentent les événements, les actions des personnes de la cour ou du voisinage. Ainsi, les filles, dès leur plus jeune âge, sont à l'écoute d'une partie des soucis de leur mère comme en atteste la scène suivante, extraite du journal d'enquête :
- Je discutais avec Lamusa (24 ans) à l'intérieur de sa case. Elle disait qu'elle aimerait ne plus avoir d'autres enfants pour pouvoir davantage se consacrer à ses propres activités économiques. Elle voulait le dire à son mari pour qu'ils cessent leurs rapports sexuels (elle était hésitante quand même, à moitié sérieuse). Sa fille, sept ans, jusqu'à présent silencieuse, argua soudain en parlant de son père : « Il ne voudra pas ! » La mère acquiesça en souriant.
- 18 Cette réplique marque à la fois la conscience qu'a la fillette des relations sexuelles entre sa mère et son père, sa connaissance des préoccupations de sa mère et la connivence qui existe entre elles, l'acquiescement de la mère en faisant foi.
- 19 Au-delà de cette ambivalence, certaines femmes reconnaissent l'attrait d'avoir des filles autant que des garçons et l'affection qu'elles leur portent. La vieille Zulpoko parle ainsi avec plaisir de sa fille mariée dans un quartier proche : « Elle est venue il y a deux jours. Elle vient souvent. Elle m'apporte de l'eau, du tabac et de la kola ».
- 20 L'ambiguïté de leurs liens expliquent sans doute aussi la réserve des mères à évoquer avec leurs filles les cycles biologiques féminins, la sexualité et le mariage, dont elles entendent parler plutôt dans les conversations quotidiennes des femmes des générations supérieures.
2. Les épouses et leurs aînées
- 21 Le passage de l'âge de jeune fille au statut de femme (*paga*) prend plusieurs étapes qui sont marquées dans le corps des femmes. Tout d'abord, le statut de la nouvelle épouse diffère peu de celui des filles de l'enclos familial marital, car tant qu'elle n'a pas accouché, elle est encore une *pugsada* (jeune fille). Son premier enfantement marque son passage au statut de femme-épouse « *paga* ». Ce moment d'entre deux est visible dans le corps des jeunes femmes qui portent vêtements et parures de jeunes filles (T-shirt colorés, tresses) et d'épouse (pagnes). Leur buste ferme et saillant incarne le statut de jeunes filles. Toutefois, elles ne disposent plus de la liberté allouée à celles-ci puisqu'il leur est interdit d'aller au marché, de rendre visite à leurs parents et, d'une manière générale, de se déplacer seules. Après leur premier enfantement, concentrées sur les soins au tout petit et chargées de toutes les tâches, elles portent des vêtements plus sobres, souvent salis par les travaux. Dans le quartier Sikoomse, leurs seins destinés à l'allaitement régulier du nourrisson, parfois laissés nus, rendent ostensibles ce changement. Dans le gros bourg, la transformation est moins visible car la poitrine reste couverte, et les femmes mariées, souvent commerçantes, gardent des vêtements élégants.
- 22 La jeune épouse (avant et après son accouchement) se trouve sous la coupe de la femme aînée (*pvgkiema*) de l'enclos familial. L'autorité de celle-ci est plus forte s'il s'agit de la

mère de son mari que si la femme aînée n'est qu'une co-épouse avec qui la jeune épouse réside moins longtemps¹³. Ce temps de co-résidence avec la femme aînée est ressenti négativement par certaines femmes rencontrées qui insistent sur la lourdeur du travail qui leur était demandé, alors que d'autres mettent l'accent sur la protection et l'intimité qu'elles ont trouvées auprès de leur belle-mère.

- 23 Pendant ces mois ou ces années, l'autorité de la femme aînée, et des vieilles femmes de l'entourage, s'exerce particulièrement sur la maternité et les soins aux enfants.

Façonnage du corps et soins aux nourrissons

- 24 Dans les quartiers étudiés, l'accouchement a aujourd'hui rarement lieu à domicile, ce qui a supprimé un ensemble de prérogatives aux femmes âgées. Celles-ci conservent d'autres savoir-faire concernant le corps des accouchées et celui des enfants.

- 25 Le premier acte des vieilles femmes sur la primipare de retour au domicile était de pratiquer la traite des seins puis le massage du ventre, du dos et des cuisses avec des linges humides. Le premier acte n'est plus exercé, alors que le second persiste.

- 26 Une femme âgée – mais pas la belle-mère – se chargeait donc de tirer sur les seins de la jeune mère afin, disent les informatrices, de favoriser la montée de lait. Initialement, cette opération menait aussi à éliminer le colostrum jugé nocif pour le nourrisson¹⁴. Les massages visent, quant à eux, à raffermir les os et à faciliter l'écoulement des « saletés » (*regdo*) retenues dans le corps de l'accouchée¹⁵. À travers leurs soins, les femmes âgées impriment dans le corps de leurs jeunes co-alliées leur nouveau statut et un nouvel *hexis* corporel, en marquant des organes spécifiquement féminins et maternels : le ventre et les seins¹⁶.

- 27 La femme aînée a également le rôle de l'instruire sur les soins à prodiguer au nourrisson : elle prend en charge la toilette, le lavement et le « gavage »¹⁷ du nourrisson pendant les premiers jours, voire les premières semaines, avant que la jeune mère ne prenne le relais. L'aînée contrôle également l'alimentation de l'enfant en intimant à la mère de l'allaiter dès qu'il pleure. Toute femme âgée de l'enclos, co-épouse ou « mère », prend d'ailleurs cette initiative si l'enfant est abandonné à ses pleurs.

- 28 Le rôle d'institutrice des vieilles femmes envers les primipares n'est pas que de pure forme, car si les jeunes femmes observent depuis leur enfance leurs « mères » s'occuper des nourrissons, elles ne pratiquent pas cette gestuelle avant leur propre accouchement. La fonction sécurisante de la vieille femme est aussi réelle. Les affinités entre la cadette à l'aînée et la personnalité de celle-ci, plus ou moins rigide ou compréhensive, influent sur leur rapport. La présence d'une tante paternelle ou d'une sœur aînée dans l'enclos marital¹⁸, ou mieux en tant qu'institutrice, est garante d'un accompagnement bienveillant.

Des relations d'échanges et d'interdépendances

- 29 Les jeunes femmes et les épouses sont aussi en relations d'échanges avec les femmes âgées. Alors que les celles-ci sont exemptées des travaux domestiques et agricoles collectifs, les femmes plus jeunes sont chargées à la fois des travaux agricoles, collectifs et individuels – elles cultivent un champ pour leur compte personnel – et l'ensemble des tâches domestiques. Les femmes âgées se trouvent donc exemptées d'un grand nombre de travaux. Le revers de ce privilège est qu'elles dépendent de leurs jeunes co-épouses ou belles-filles pour subsister. Ainsi, dans les villages étudiés, des disparités réelles existent entre des vieilles femmes bien entourées qui bénéficient des prestations de leurs cadettes, et des femmes âgées peu entourées qui subsistent pauvrement. La bonne volonté des

femmes jeunes, mais aussi leur degré d'alliance (belles-filles ou jeunes co-épouses) influent sur la régularité et la qualité de leurs prestations. Bien que les femmes âgées exercent un contrôle et une autorité sur leurs cadettes, elles ont intérêt à modérer leur sévérité afin d'assurer leur vieillesse, voire leur grande vieillesse.

- 30 En échange des prestations des jeunes épouses, les femmes âgées gardent les enfants en bas âge pendant que les femmes effectuent leurs travaux champêtres. Pendant la saison agricole, on observe le tableau presque quotidien de vieilles femmes regroupées à l'ombre d'un arbre, à la lisière du champ, un bébé ou un petit enfant dans les bras, pendant que les mères sont en train de sarcler.
- 31 Les femmes âgées prodiguent aussi de nombreux conseils concernant les maladies infantiles. Lorsqu'un enfant en bas âge laisse apparaître un problème de santé, les jeunes mères font appel aux compétences des femmes plus âgées qui les entourent, c'est-à-dire aussi bien les femmes co-résidentes que les voisines. Ainsi, les femmes âgées et particulièrement, les grands-mères sont-elles considérées comme des spécialistes de la petite enfance, et entretiennent des relations privilégiées avec leurs petits-enfants.

3. Les grands-mères et leurs petits-enfants

- 32 Le passage à l'âge de « vieille femme » s'étend, comme pour les autres transitions d'âge, sur plusieurs années et n'est pas marqué rituellement. Ce passage allie plusieurs aspects qui relèvent de l'articulation entre des phénomènes sociaux et biologiques : d'une part, la reconnaissance d'une faiblesse physique, « ne plus avoir de force », qui octroie le droit aux femmes de se retirer des travaux collectifs ; d'autre part, le retrait de la procréation, soit revendiqué par les femmes qui s'excluent des relations sexuelles, soit imposé par un mari qui leur préfère ses jeunes épouses, soit – ce qui n'est pas exclusif des autres faits – par la ménopause biologique¹⁹. La position de vieille femme, certes marquée de respect et de confiance dans son expérience, ne s'avère pas donnée mais acquise tout au long du cycle de vie en s'entourant de dépendants et en respectant les normes féminines pour s'assurer, au mieux, une vieillesse confortable socialement et matériellement.
- 33 Les femmes âgées dépendent de leur entourage, et comme nous l'avons vu précédemment, leur confort peut découler des bonnes relations entretenues avec les épouses cadettes. La présence de belles-filles leur assure une aide stable, mais les migrations internes et externes des jeunes générations privent souvent les femmes âgées de leurs belles-filles. L'âge avançant les belles-filles restantes sont accaparées par leurs tâches et moins dévolues à leur belle-mère. Au fur et à mesure que le cycle de vie l'emporte dans la grande vieillesse, les prestations sont peu à peu reportées sur les enfants de fils ou, si elle n'en a pas, sur les enfants confiés. Les femmes âgées assurent en échange l'éducation de ces enfants et une grande part d'affection.

Les petits-enfants et enfants confiés : une assurance vieillesse

- 34 Lorsque la mère du mari réside encore dans l'enclos familial, elle peut exercer un droit de préemption sur les enfants de ses fils²⁰. Ainsi, après leur sevrage, les enfants passent de la case-chambre de leur génitrice à celle de leur grand-mère. Seul le dernier né encore allaité demeure avec sa mère. Pour autant, celle-ci ne perd pas tout contact avec ses enfants confiés qui résident dans le même enclos familial. Les petits-enfants deviennent les aides principales de leur grand-mère ce qui ne les dispense pas de leurs services à la collectivité.
- 35 Dans la configuration du quartier de Nakoomse, les petits-enfants sont fréquemment transférés de l'enclos de leurs géniteurs vers la case de leur grand-mère. Ces femmes se

voient attribuer aussi bien les enfants de leurs fils que ceux de leurs filles, car les grands-mères peuvent demander un enfant de leur fille si leur descendance par les fils n'est pas assez nombreuse. Ces enfants leur sont donnés à l'âge de quatre ou cinq ans. Certains restent jusqu'à leur adolescence, d'autres partent pour faire des études ou sont rappelés par leurs parents. S'installe, ainsi, une rotation entre les petits-enfants ²¹.

- 36 Les motivations du transfert des enfants sont explicites : d'une part, la grand-mère est reconnue pour sa compétence d'éducatrice. Certains citadins envoient explicitement leurs enfants à leur aïeule pour les faire éduquer par elle pendant quelques années, ou quelques mois. D'autre part, les enfants sont destinés à les aider tant dans leur vie quotidienne que dans leurs activités productives. Cet objectif est atteint dans la mesure où le travail des enfants dès l'âge de sept ou huit ans est efficace.
- 37 Cette appropriation des petits-enfants par les grands-mères apparaît donc, de prime abord, comme une prestation des cadets envers les aînées et un acte de reconnaissance des descendants envers leur génitrice. Mais, les avantages ne sont pas unilatéraux. Les femmes surchargées de travail trouvent dans le transfert de leurs enfants vers la grand-mère un réel soulagement. Les paroles d'une informatrice expriment clairement leur position réciproque et leur place dans le cycle de vie : « La maman ²² garde mes enfants pendant que je travaille ».
- 38 Dans un contexte où les femmes âgées deviennent dépendantes des autres, et où les femmes plus jeunes croulent sous les travaux, le report de l'aide sur les petits-enfants (filles et garçons) s'avère un arrangement accepté par toutes. Les enfants n'y perdent pas non plus forcément.

Le fosterage : affection et aide productive

- 39 Les grands-mères sont réputées gâter leurs petits-enfants et ceux-ci leur rendent bien en leur prodiguant attention et affection, comme je pouvais le constater quotidiennement, en observant les enfants en bas âge pelotonnés contre leur aïeule. Un adolescent, ayant longtemps vécu dans la case de sa grand-mère, témoigne de cet attachement réciproque : « Souvent, ta mère travaille beaucoup, elle n'a pas le temps de s'occuper de toi. Donc tu pars souvent chez ta grand-mère, tu vois aussi tes grands frères chez elle donc tu les suis et tu restes avec elle. Moi, j'étais son dernier petit-fils ; alors j'étais beaucoup choyé. »
- 40 Le transfert d'enfants confiés vers une femme qui n'est pas sa grand-mère fait moins l'unanimité. Les témoignages ou les observations recueillis à Ouagadougou d'enfants confiés à des oncles maternels, paternels ou des tantes paternelles, voire à des connaissances, montrent des situations assez diversifiées qui vont d'une prise en charge satisfaisante – assurant la scolarité et la nourriture – à une véritable exploitation du travail des enfants. Des jeunes hommes et femmes confiés enfants, m'ont rapporté leur tristesse lorsqu'ils et elles étaient chez leur « tuteur », pourtant un parent, chez qui ils travaillaient beaucoup et recevaient peu, ni du point de vue affectif, ni de la nourriture. On peut supposer qu'en zone rurale, les disparités entre les petits-enfants et les enfants confiés sont moindre qu'en ville où la scolarisation des enfants de la cour et l'emploi des femmes engendrent un surcroît de travail sur les enfants confiés, certains devenant de véritables domestiques. Il est ainsi possible d'avancer, sans pouvoir l'affirmer dans l'état de nos données ethnographiques, que les enfants confiés sont moins choyés que les petits-enfants, leur aide productive étant la principale raison de leur présence auprès de ces « tuteurs » et « tutrices ».

Conclusion

- 41 Les relations intergénérationnelles en zone rurale chez les Moose rencontrés – Nakoomse et Sikoomse – du Burkina Faso sont donc marquées par la structure patrilinéaire qui confère aux hommes la stabilité de résidence et la transmission des héritages. Ainsi, les aînées ont-elles pour tâches essentielles de former leurs cadettes (jeunes filles et jeunes épouses) à leurs rôles d'épouse et de mère dévolues à la famille maritale. Cette transmission est mise en question aujourd'hui par le développement des savoirs externes à la famille, ceux des infirmiers et de l'école, mais aussi par les migrations des jeunes générations. Les vieilles femmes voient leurs prérogatives affaiblies, bien qu'elles restent des référents en matière d'éducation et de soins aux enfants.
- 42 Les trois générations de femmes s'avèrent, à l'observation prolongée, en interdépendance et parfois d'une réelle étroitesse affective. Mères et filles, même si les premières disent préférer les garçons, entretiennent un lien affectif fort, de soutien réciproque, bien qu'une réserve demeure sur les questions de sexualité et de mariage. Belles-mères et belles-filles, épouses aînées et cadettes s'avèrent dépendantes les unes des autres relativement à leur subsistance et à l'allègement des tâches. Les jeunes et les vieilles femmes se retrouvent autour de l'affection portée aux enfants en bas âges, qui sont souvent transférés chez les grands-mères. Ces formes d'échanges entre femmes de différentes générations pallient en partie la fragilité de la position des femmes en système patrilinéaire. À Ouagadougou, où les moyens économiques sont plus élevés, ces solidarités féminines sont à la fois consolidées et limitées aux rapports de parenté proches – grand-mère, fille, petite-fille et sœurs de mêmes père et mère.

NOTES

- 1.. Les Moose [mose] ou Mossi comptent environ 6 millions d'individus qui résident sur le plateau central du Burkina Faso et dans les grandes villes du pays dont la capitale, Ouagadougou.
- 2.. La socialisation enfantine, elle aussi amplement sexuée, mériterait un texte à elle seule.
- 3.. Les données présentées ici ont été recueillies entre 1994 et 1998. Des observations ont également été réalisées à Ouagadougou. Voir V. VINEL, *Des femmes et des lignages. Ethnologie des relations féminines*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- 4.. Par ailleurs, les mariages « traditionnels » n'éliminaient pas la possibilité pour les femmes de quitter leur époux, ou pour ceux-ci, de les répudier.
- 5.. Sur la question du fosterage des enfants, c'est à dire du fait de confier un enfant dans la parenté ou non pour l'élever sur un plus ou moins long terme, voir Suzanne LALLEMAND, *La Circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, don, échange*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- 6.. Les jeunes filles qui vivent dans le même quartier sont toutes des cousines parallèles patrilatérales, c'est à dire des enfants de frères. Elles s'appellent des sœurs.
- 7.. Voir P. ARIÈS, *L'Enfant et la Vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Seuil, 1975.
- 8.. Le rite d'initiation sikoomse (*pōaka*) – peu pratiqué aujourd'hui – s'apparentait davantage à un rite d'initiation au culte qu'à un rite de passage d'âge.

9.. Voir à ce propos aussi S. LALLEMAND, *Une famille mossi. Recherches Voltaïques*, 17, Paris-Ouagadougou, CNRS-CVRS, 1977 et A. BADINI, *Naître et grandir chez les Moose traditionnels*, Paris-Ouagadougou, Sepia-ADDB, 1994.

10.. La préparation du *sagbo*, le repas quotidien des Moose, suit plusieurs phases techniques longues de plusieurs heures. Les femmes doivent chercher de l'eau et du bois en quantité suffisante et, parfois, les feuilles ou les ingrédients de la sauce (ils sont aussi achetés). Le mil est pilé, vanné puis moulu sur la meule dormante. Ce sont les tâches les plus longues et les plus rudes. Enfin, la cuisson de la pâte de mil et de la sauce prend encore environ une heure. Dans le gros bourg, le mil est moulu au moulin mécanique ce qui réduit conséquemment le travail de préparation.

11.. La pratique diffère de la norme car les femmes préparent les repas même lorsqu'elles sont en période d'abstinence sexuelle, pendant la grossesse ou l'allaitement, et parce que les maris exercent aussi leur préférence.

12.. La virginité était contrôlée chez les Nakoomse autrefois, mais elle ne l'est plus.

13.. Ces temps de co-résidence avec la femme aînée tendent à diminuer en raison d'un certain déclin de la position des femmes âgées : alors que les jeunes épouses des années 1980 restaient de deux à trois ans dans la case de leur belle-mère, les jeunes femmes des années 1990 peuvent n'y demeurer que quelques mois. Des variations individuelles et familiales sont observables, selon la personnalité de la femme aînée, mais aussi de la nouvelle épouse qui cherche à être indépendante plus ou moins vite.

14.. Voir aussi S. LALLEMAND (*op. cit.*, p. 235).

15.. F. Héritier (1996) montre qu'il existe un lien étroit, chez les Samo, entre le sang, le sperme et les os. Ces corrélations peuvent justifier que l'accouchement, qui produit un important écoulement de sang, soit considéré comme facteur d'affaiblissement des os. Dans la même logique, la perte de chaleur engendrée par l'épanchement de sang nécessite de réchauffer le corps par des massages et l'ingestion de liquide bouillant. L'accouchée doit donc boire plusieurs litres d'eau bouillante par jour, ce sous la surveillance de la femme aînée

16.. Rappelons que *pugo* (le ventre) est la racine de tous les termes relatifs aux femmes : *paga*, *pugbila*, *pugkasma*, *pugbeogo*... « *Bisum* », les seins, signifie aussi le lait.

17.. Une infusion de plantes (*yamde*) préparée quotidiennement est administrée au nourrisson par voie orale. Une infusion tiédie sert de lavement (*leegdo*). Voir à ce sujet : V. VINEL, « Lavement et soins aux nourrissons. Réflexion sur des pratiques africaines et françaises », *Migrations santé*, 114, 2003, p. 69-78.

18.. Une épouse peut arranger le mariage de l'une de ses nièces paternelles ou d'une jeune cousine parallèle avec son propre mari ou le fils de son mari. Elle en devient sa tutrice.

19.. Sur ménopause et vieillesse, voir N. DIASIO, V. VINEL, *Il tempo incerto. Antropologia de la menopausa*, Milan, FrancoAngeli, 2007 ; pour les Moose, l'article V. VINEL, « La menopausa passaggio verso una altro status ? Invecchiamento e vecchiaia femminile presso i Moose del Burkina Faso », in *ibidem*, p. 55-77.

20.. S. LALLEMAND (*op. cit.*) a montré, dans une concession de Nakoomse du Yatenga, comptant plusieurs ménages de deux générations successives, que les enfants sont transférés des cellules de leurs géniteurs vers celles de leurs grands-parents.

21.. Autrefois, dans ce quartier de nobles, un type de mariage (*napugsiuvre*) prévoyait que la première fille née du mariage revenait à ses grands-parents. De nombreuses petites-filles (*napugbila*) étaient donc élevées par leur grand-mère.

22.. *Ma* : terme de respect pour parler de sa belle-mère.

RÉSUMÉS

À partir de données ethnographiques recueillies chez des Moose du Burkina Faso, les relations entre trois générations de femmes – les jeunes filles, les femmes-mères et les vieilles femmes – sont décrites. La transmission des apprentissages, mais aussi le façonnage des corps et les relations affectives sont évoquées.

“Feminine ages of life and intergenerational relationships in Burkina Faso”

From ethnographical data, we describe intergenerational relations between three groups of women (maidens, women-mothers, old women) of the Moaga people in Burkina Faso, focusing not only on the transmission and acquisition of practical knowledge, but also on emotional bonds and on the shaping of bodies.

“Lebensalter bei der Frau und zwischengenerationelle Beziehungen im Burkina Faso”

Hier werden, von ethnologischen Angaben ausgehend, die Beziehungen zwischen drei Generationen von Frauen beschrieben: die jungen Mädchen, die Mütter, und die alten Frauen. Es wird vor Augen geführt, wie die Kenntnisse übermittelt werden, aber auch wie die Körper und die Liebesbeziehungen vorbereitet werden.

AUTEUR

VIRGINIE VINEL

Virginie Vinel est maître de conférences en Sociologie et Ethnologie à l'Université Paul-Verlaine de Metz. Ses recherches portent notamment sur le cycle féminin et les pratiques corporelles et médicales qui y sont associées, en France et au Burkina Faso. Elle a publié récemment : *Des femmes et des lignages. Ethnologie des relations féminines au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 2005 et *Féminin, masculin : anthropologie des catégories et des pratiques médicales*, Strasbourg, Le Portique, 2007.